

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 17,					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS.					
Ingénieurs-opticiens, brevets, quai St Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS	CIEL.
6 heures.	6 d au-		27 pou.		
du mat.	dessus	70 deg	9 lign.	Nord.	Incert.
	de 0.		Beau.		
Midi...	10 d au-	60 deg	27 pou.	Idem.	Solcil.
	dessus		9 lign.		
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midi vr.	Couch.	Phases.	Age.	
6 h.	0 h.	5 h.			
20 min.	11 min.	11 min.	Pleine lune.	18	

Lyon, 17 octobre 1837.

PRISE DE CONSTANTINE.

Les troupes sont victorieuses : Constantine est en leur pouvoir. L'échec de 1836 est réparé, l'honneur de nos armes, la puissance de la nation française raffermie, et notre position morale consolidée. Tous les Français seront fiers de cette victoire. L'applaudiront au triomphe de notre jeune armée. Nous n'avons jamais douté de son courage, de son dévouement aux intérêts du pays ; mais il était bon, il était utile de passer cette conviction dans tous les esprits. Nous ne sommes que le sang versé devant les murs de Constantine ; l'aura pas été en vain ; espérons que nos conquêtes ne seront désormais acquises à la France ; espérons que la gloire de nos soldats ne servira pas les projets des hommes qui luttent avec tant de persistance contre les besoins de l'époque.

lisons dans le *Toulonnais* :

Le bateau à vapeur le *Crocodile*, arrivé sur notre rade à 11 heures, venant de Bone d'où il est parti le 11, trois heures après le *Sphinx*, a apporté le premier la nouvelle de la prise de Constantine ; mais comme il devait passer à Alger, on ne s'est remis les dépêches officielles annonçant ce résultat de campagne. Cependant, au moment de son arrivée, et lorsqu'il a appris que la ville d'Achmet était au pouvoir de l'armée française, la foule s'est portée à la consigne pour apprendre les détails de ce fait d'armes qui a été accueilli avec la plus grande satisfaction et avec les expressions de la plus vive

heures, le bateau à vapeur le *Sphinx* a mouillé en rade ; il a apporté la grande nouvelle apportée par le *Crocodile*. Des milliers d'Alger, nous n'avions pas vu dans notre ville un tel enthousiasme.

Les détails que nous avons pu recueillir. L'heure avançant, nous n'avons pas permis d'avoir toutes nos lettres ; mais nous avons rassemblé les renseignements suivants que nous avons reçus d'une bonne source.

Un Arabe, arrivé à Bone le 11, s'est présenté au commandant de la place et lui a dit : « J'ai des nouvelles à vous apporter. Si elle sont vraies, vous me donnerez 100 fr. ; si elles sont fausses, vous ferez tomber ma tête. »

Le commandant a alors déclaré qu'un officier d'ordonnance de M. le général avait été envoyé pour annoncer l'entrée de l'armée française dans Constantine ; qu'il avait perdu ses dépêches dans le mauvais temps qui l'avait assailli en route, et que c'était venu pour annoncer ce qui s'était passé.

Il a raconté alors que l'armée française, partie de Merdjes, avait marché le 1er, avait marché trois jours sans avoir d'engagement sérieux ; qu'à une journée de marche de Constantine, elle avait eu un combat avec l'armée du bey et celle de l'émir, et qu'à la nuit les Arabes étaient en fuite dans toutes les directions, ayant perdu beaucoup de monde au pied du col de Zelfouf.

L'armée est arrivée devant Constantine le 6 avant-midi : les troupes ont commencé immédiatement et ont été terminées le même jour.

Les troupes avaient marché par un temps magnifique et à toute vitesse : elles n'avaient éprouvé ni fatigues ni privations, et en route on n'a rien perdu, ni effets d'artillerie, ni bagages, ni outils.

L'attaque a commencé ; la ville a riposté vigoureusement ; les cavaliers du bey, au nombre de 7 à 8,000, ont été tués ; l'armée qui protégeait le siège. La journée s'est terminée en canonnade avec la ville et en combats avec les cavaliers.

On a vu arriver avec autant de surprise que d'admiration, on a vu arriver avec autant de surprise que d'admiration

REICHMUTH D'ADOCHT.

Nouvelle d'Ehrensleger, poète danois.

(Suite et fin.)

Le malheureux Bolt buta contre cette pierre, au moment où il allait donner un coup. La violence de cette chute le renversa sur le dos, et pendant quelque temps sans connaissance, étendu sur le sol comme un mort. Quand il revint à lui, la crainte lui fit sauter à terre ; il sortit de l'église, traversa en courant la place et se rendit directement à la demeure du bourgmestre. Il ne pensait qu'à son crime, et ne voyait aucune possibilité d'échapper à la vengeance de la mort que par un aveu.

Il fallut long-temps frapper avant qu'on ouvrit la porte. Les domestiques dormaient profondément ; Adocht seul était assis sur le sofa où plus d'une fois il avait été assis de sa chère Reichmuth. Son portrait était en face de lui ; et des larmes s'échappaient de sa paupière. Les pieds de Bolt l'arrachèrent enfin à cette triste préoccupation ; la fenêtre et demanda qui frappait.

« Qui, seigneur bourgmestre, lui répondit-on. — Bolt, fossoyeur de l'église Saint-Pierre ; j'ai une chose de grande importance à vous dire. — Le bourgmestre prit une bougie, descendit à la hâte et ouvrit la porte à Bolt.

« Vous donc à me dire ? demanda-t-il sérieusement. — Bolt se précipita à ses genoux et lui raconta son aventure avec Reichmuth. Adocht l'écoutait avec étonnement. Sa colère se changea en pitié. Il ordonna à Bolt de ne pas parler de tout ce qu'il venait de lui dire, en le menaçant sévèrement la moindre indiscrétion. Il se dévoua même avec Bolt dans les caveaux pour examiner de cette scène extraordinaire.

« Conduirez-vous plus facilement au supplice, lui dit le

tion le prince de Joinville, escorté par 1,200 hommes du 61^e de ligne embarqué dernièrement à Cette et deux pièces d'artillerie.

Enfin, le 9, les pluies commençaient et nos généraux jugèrent qu'il fallait en finir : en conséquence, une attaque générale fut ordonnée ; les troupes se disposèrent à monter à l'assaut sur deux points.

Dès le matin, le feu recommença plus terrible ; mais en un instant les remparts furent couronnés par nos troupes. Les Turcs disputèrent pied à pied le terrain, ils se battirent comme des lions ; forcés enfin de battre en retraite, ils mirent le feu aux maisons qui avoisinaient les portes, et se retirèrent pour aller rejoindre l'armée du bey qui était constamment restée en dehors.

Le premier soin des troupes, qui avaient le droit de saccager la ville, fut d'éteindre les incendies.

Nous avons perdu beaucoup de monde : on parle de quelques officiers-généraux et supérieurs et de plusieurs autres officiers ; mais rien d'officiel n'est connu. Le 47^e a été, dit-on, fort maltraité.

Telle a été, d'après les rapports de l'Arabe qui a donné sa tête pour garantie de ses récits, l'issue de cette campagne, la plus glorieuse que nos troupes aient faite en Afrique. Le temps nous presse aujourd'hui, et nous ne pouvons en examiner les résultats.

Notre armée a été sublime ; elle s'est battue avec un ordre et une ardeur admirables.

Dès que les récits de nos correspondants qui font partie de l'expédition seront arrivés, nous ferons connaître les noms des militaires qui se sont le plus distingués.

Les feuilles ministérielles continuent leurs attaques contre le comité électoral qui vient de se former à Paris. Ce qui nous étonne, c'est de voir le *Journal des Débats* s'efforcer de démontrer que l'opposition a fait une faute énorme en admettant dans son comité MM. Cormenin et Garnier-Pagès. Quant à nous, nous sommes loin de partager cette opinion. L'opposition ne doit-elle pas chercher sa puissance dans l'opinion ? Où est sa force ? n'est-ce pas dans le peuple ? Que peut-elle faire contre le pouvoir, si elle n'a pas pour elle l'appui de l'opinion, si elle la blesse, si elle la mécontente ? A l'ultima ratio du gouvernement il faut bien trouver un contrepoids.

Les hommes qui font de l'opposition et qui ne comprennent pas ces vérités sont bien niais. Eh ! qui ne sait que le pouvoir s'irrite de toute entrave ? Que lui importe, à lui, que vous ayez des vues plus ou moins subversives ? Que lui importe que vous ayez des théories plus ou moins radicales ? Ce qu'il veut avant tout, c'est marcher dans ses projets sans être à chaque instant forcé de reculer. Dans la question de disjonction, par exemple, croit-on que la boule noire de M. Garnier-Pagès ait paru plus hostile que celle de M. Odilon-Barrot ?

Qu'a fait l'opposition en se réunissant au parti radical ? Un pas de plus vers le peuple ; elle a témoigné ainsi de ses sympathies pour son bien-être, pour son avenir.

Elle ne peut pas sans être aveugle rester indécise dans la conduite et le rôle qu'elle doit jouer ; car que se propose-t-elle ? le bien public avant tout. Elle a pu pendant quelques années rester indécise et flottante sur l'opportunité de certaines questions : les événements l'ont éclairée. — Peut-elle ne pas voir que ses efforts seront impuissants si la réforme électorale n'est pas réalisée ?

Peut-elle douter de la ténacité avec laquelle on poursuit depuis sept ans la réalisation complète du système contre-révolutionnaire qu'elle combat ? Peut-elle douter encore que sans une intervention énergique et vigoureuse de la volonté nationale elle n'aura raison ni des doctrinaires ni des gens de cour, que partout l'influence des hommes

fossoyeur épouvanté, que de me forcer à commettre une seconde fois un semblable sacrilège et à troubler de nouveau la paix des tombeaux.

Adocht brûlait d'un désir ardent d'entrer dans l'église. Une lueur d'espérance s'était réveillée dans son cœur. D'un autre côté cependant la frayeur de Bolt l'impressionnait vivement. Celui-ci, plus pâle que les cadavres qu'il venait de visiter, tremblant de tous ses membres, lui faisait un tableau si touchant de sa détresse, que venait d'accroître les couches de sa femme, que le bourgmestre l'engagea à se calmer. Il lui remit quelques écus pour faire face aux plus pressants besoins, et le renvoya en lui renouvelant l'injonction d'être discret.

Adocht, quand il fut parti, appela un vieux serviteur qui avait toute sa confiance.

— Crains-tu les morts, Jean ? lui demanda-t-il.

— Non, monsieur, répondit laconiquement le valet ; ils sont moins dangereux que les vivants.

— Oserais-tu entrer pendant la nuit dans la cathédrale ?

— Si mon devoir l'ordonne, oui ; sans cela, non. Il ne faut pas se jouer du respect dû aux morts.

— Crois-tu aux revenants, Jean ?

— Oui, monsieur le bourgmestre.

— En aurais-tu peur ?

— Non ; je me confie à Dieu, il me protège, et sa toute-puissance me sauve.

— Veux-tu venir avec moi dans la cathédrale ? Je viens d'avoir un songe miraculeux. Il me paraissait que ma femme bien-aimée m'appela du haut des tours de l'église.

— Sans aucun doute, dit le valet. Ce maître fou de Pierre Bolt est venu ici et vous a troublé la cervelle de ses absurdes rêveries ; ces pauvres diables de fossoyeurs voient des revenants partout.

— Allume ta lanterne, Jean. Tais-toi et suis-moi, je te l'ordonne.

— Puisque vous l'ordonnez, monsieur le bourgmestre, il faut obéir, car vous êtes mon maître et le premier magistrat de la ville.

de la révolution de 1830 sera entièrement amortie ? Les faits les plus récents peuvent-ils la laisser indécise sur les tendances légitimistes du pouvoir ? Les dernières promotions à la pairie ont été significatives, ce nous semble.

Ainsi, plus le temps marche, plus la question s'éclaircit : qui peut aujourd'hui ne pas mesurer les pas rétrogrades que nous avons faits depuis quelques années ? — De leur côté, les partisans du système de réaction sont-ils inactifs ? Chaque jour ne procèdent-ils pas à de nouvelles coalitions, n'achètent-ils pas de nouvelles déflections ? Ils détachent de l'opposition les ames vénales, ils ébranlent les consciences timides et poursuivent leurs projets sans relâche. A une pareille coalition il faut bien opposer aussi des résistances, et ces résistances, il faut les établir sur les points essentiels. C'est par la corruption qu'on affaiblit les inspirations droites et honnêtes, il faut donc, dans les élections, appuyer des candidats probes et indépendants.

C'est par suite d'une confiance illimitée dans les baïonnettes que le pouvoir tend à l'oppression. Pour contre-balancer cette influence, il faut envoyer à la chambre des députés qui ne s'effraient pas facilement.

Le corps électoral a toujours donné au pouvoir des majorités complaisantes, pour ne pas dire serviles ; il est donc urgent de modifier les lois électorales.

C'est par les profusions, par le luxe, que les gouvernants cherchent à éblouir les populations ; mais ce luxe, ces profusions sont payés par l'impôt, et l'impôt, prélevé souvent sur les objets de première nécessité, est une cause de misère pour le peuple. Il est bon alors de rechercher des candidats qui ne soient pas prodiges des deniers du pauvre.

Encore une fois, l'opposition, si elle veut toutes ces choses, et c'est son devoir, doit employer les moyens qui peuvent l'y conduire. Dans son alliance avec les radicaux, elle n'est ni dupe, ni hypocrite ; et il y a franchise des deux côtés, car toutes ces améliorations nous les voulons avec elle, plus énergiquement qu'elle peut-être. — A la vérité elle ne veut pas tout ce que nous voulons. — Mais il est bon de s'unir et de s'entendre d'abord sur les questions d'application qui ressortent des faits et qui peuvent être immédiatement résolues.

Le parti radical est animé d'un amour vif et profond pour la patrie : c'est là ce qui le caractérise et le distingue. Le parti radical est jaloux de l'honneur, de la dignité et du bonheur de la France, et toujours on le verra prêt à tout sacrifier pour obtenir d'honorables résultats. Pourquoi donc resterait-il dans l'ilotisme politique ? pourquoi se contenterait-il du rôle de théoricien quand il peut intervenir utilement dans le mouvement électoral ? Il a une existence de fait ; c'est en vain que les lois la méconnaissent, elle apparaît à tous.

Se rejeter sans cesse sur des éventualités éloignées pour se mêler aux luttes, c'est éloigner encore les chances qu'on a pour soi. D'ailleurs, en politique, ainsi que l'a dit si judicieusement le *National*, on n'existe qu'à condition d'agir.

Enfin, ce qui est incontestable, c'est que l'alliance électorale qui vient de s'opérer est une preuve d'habileté de la part des deux oppositions qui se sont réunies ; ce qui est incontestable également, c'est qu'elle est juste et rationnelle.

Le mouvement électoral a commencé dans la France entière. Les journaux nous apportent chaque matin des listes de candidats qui se disputent les voix des électeurs et l'héritage politique des députés dont se composait la chambre dissoute.

Jean alluma sans autre réflexion sa lanterne et suivit Adocht.

Le bourgmestre entra rapidement dans l'église ; mais Jean, qui devait le précéder pour l'éclairer, s'arrêta souvent en adressant des remontrances à son maître, en sorte que celui-ci allait bien lentement au gré de ses desirs. A l'entrée brillaient les bâtons d'or placés au-dessus de la porte et dont un nouveau est ajouté chaque année, afin d'indiquer la durée du règne de chaque électeur. — C'est là une bonne institution, disait Jean ; il n'y a qu'à compter ces bâtons pour savoir depuis combien d'années l'électeur nous gouverne, nous, pauvres pêcheurs. — En passant auprès des magnifiques sépultures d'airain et d'albâtre, Jean priait son maître de lui en expliquer les inscriptions. En un mot, il agissait comme un étranger qui veut profiter de l'occasion et examiner tout ce que l'église renfermait de remarquable, bien que toute sa vie se fût écoulée à Cologne et qu'il eût été plus de cent fois dans la cathédrale.

Adocht, qui savait que toutes les remontrances seraient inutiles, supporta avec patience les bizarreries de son vieux domestique, se bornant à répondre aussi brièvement que possible à ses questions. Ils arrivèrent ainsi devant le maître-autel ; mais là, Jean s'arrêta tout-à-coup, et le bourgmestre ne pouvait le décider à avancer. — Hâte-toi donc ! lui cria Adocht, qui commençait à perdre patience et dont le cœur battait avec vivacité. — Que tous les anges du paradis nous soient en aide ! murmura Jean entre ses dents qui claquaient de terreur, et qui cherchait en tremblant son rosaire. — Qu'est-ce que cela ? s'écria Adocht. — Voyez, monsieur, qui est là assis sur la pierre. — Où donc ? — Que Dieu me pardonne ! voilà madame votre épouse ! Elle est enveloppée dans un long manteau noir ; elle est là, sur l'autel, et elle boit dans une coupe d'argent. — Jean dirigea sa lanterne vers l'apparition. En effet, elle était là, assise et couverte d'un vêtement large, de couleur foncée ; son bras maigre et décharné comme celui d'un squelette levait la coupe d'argent et la portait à ses lèvres. Le courage d'Adocht lui-même commença à être ébranlé. — Reichmuth, cria-t-il, au nom de notre Sauveur, je te conjure ! Est-ce toi ou ton ombre ? — Ah ! répondit une voix

Ce qui frappe cependant à l'aspect de cette foule de candidats, c'est l'obscurité profonde dans laquelle ont vécu jusqu'ici la plupart d'entr'eux, c'est le maigre état de services qu'ils peuvent présenter, c'est leur manque de titres à la représentation nationale. Des notabilités de clocher, des célébrités de village ou d'arrondissement se croient appelées aujourd'hui à décider des plus graves intérêts du pays; et le modeste notaire de campagne, le propriétaire content jusqu'ici du sort tranquille que lui a fait le travail de son père, se croit en droit de demander les suffrages de ses concitoyens pour la députation, parce qu'il a été nommé membre du conseil municipal de son village, commandant de la garde nationale de son canton, ou membre d'un conseil d'arrondissement.

D'où peuvent provenir des ambitions si étranges? A quel motif faut-il attribuer les prétentions de tous ces candidats qui sont si nombreux qu'on les croirait sortis tout-à-coup et par miracle de dessous terre?

Au rôle mesquin que jouent aujourd'hui les représentants à la chambre, et à la position tout-à-fait secondaire à laquelle le gouvernement a fait descendre l'assemblée des députés de la France.

En effet, que demande avant tout le pouvoir aux électeurs? Quels hommes désigne-t-il à leurs suffrages? Des hommes sans convictions arrêtées, sans principes politiques certains, sans antécédents, à caractère faible et vacillant, sur lesquels il puisse exercer à son aise une influence que rien ne vient contrebalancer. Peu importe si ces hommes n'ont aucune connaissance des affaires politiques, aucune vue large d'avenir, aucune entente des intérêts généraux du pays! Peu importe s'ils sont étrangers à la plupart des questions qu'ils auront à traiter et à examiner à la chambre, s'ils se trouvent pour ainsi dire dépayés au milieu de ces discussions importantes dont ils n'ont pu prendre l'habitude dans leur modeste intérieur! Pourvu qu'ils se laissent diriger par la crainte ou la flatterie, le gouvernement les regardera comme très-capables de siéger à la chambre.

A ces hommes il accordera honneurs et faveurs; il ne leur refusera ni un chemin vicinal pour une commune, ni un pont sur une rivière, ni une distribution de livres pour une bibliothèque; il donnera des places à leurs frères, beaux-frères, cousins, neveux; il ornara leur poitrine d'un ruban rouge, rien que pour s'assurer leurs suffrages aveugles et leur muet dévouement.

Les fonctions de député se trouvent ravalées de la sorte à celles d'un agent d'affaires. Au lieu de s'occuper des intérêts généraux du pays, le député soigne d'abord ses intérêts privés, puis ceux de sa famille, de ses voisins, de ses amis, des électeurs qui l'ont nommé; au lieu de se familiariser avec les hautes questions sur lesquelles il est appelé à se prononcer à la chambre, il étudie les chemins des différents ministères, et c'est dans les bureaux de l'administration plutôt que sur les bancs de la chambre qu'on peut le rencontrer.

Dès lors, si le député n'est qu'un agent d'affaires, et si les fonctions de député entraînent des avantages directs et indirects pour ceux qui en sont revêtus; s'il n'est pas besoin, pour les remplir, de connaissances, d'études spéciales, de talents; s'il ne faut que payer 500 fr. de contributions, et avoir le désir de se placer soi-même ou de procurer des places à sa famille, quoi d'étonnant que tant de petites ambitions soient mises en émoi, que tant d'incapacités se remuent et s'agitent pour prendre pied à leur tour sur la scène politique, et faire leurs affaires à la chambre, sous prétexte de faire celles du pays!

Si donc la chambre contient si peu d'hommes capables, si elle est tellement encombrée de nullités, c'est le gouvernement qu'il faut en accuser d'abord; car il protège de préférence les hommes nuls, les hommes ignorants, qui lui causent moins d'embarras que les véritables hommes d'état. C'est aussi au système électoral actuel qu'il faut en imputer la faute; car en répartissant les électeurs par arrondissements, au lieu de les réunir au chef-lieu du département, il permet à toutes les ambitions de village de se glisser à la chambre au moyen de cette division, et en excluant de l'assemblée des représentants du pays tous ceux qui ne paient pas 500 fr. de contributions, il oblige souvent les électeurs de choisir entre quelques riches incapables et avides, et leur défend de porter leurs suffrages sur l'homme capable qui n'est pas favorisé par la fortune.

(Courrier du Bas-Rhin.)

L'opposition, il n'y a pas long-temps encore, était continuellement en butte aux railleries des journaux du gouvernement: ils se moquaient de ses hésitations, et l'accusaient d'impuissance. Aujourd'hui, voici qu'ils changent de langage et s'irritent contre elle, depuis qu'elle a jugé à propos de joindre ses efforts à ceux du parti radical. Le *Journal des Débats*, organe plus intime des pensées de la cour, lui lance les mots de mauvaise foi et d'alliance monstrueuse. Cette grande irritation

ne prouve qu'une chose: c'est que le parti qui vient de prendre l'opposition effraie les hauts patrons du *Journal des Débats*; ils voient avec terreur se dissiper tous les fantômes si péniblement évoqués par eux pour éloigner de la démocratie cette partie de la nation paisible et un peu timide, mais honnête et sincèrement attachée à la cause populaire, qui se ralliait autour de MM. Lafitte et Dupont (de l'Eure).

Quant à nous, nous n'avons pas attendu jusqu'à cette heure pour dire sur l'opposition notre pensée toute entière. Le *National*, dès le 1^{er} janvier 1832, s'est expliqué nettement à ce sujet, et il n'y a pas deux mois encore que, jetant un coup d'œil en arrière sur l'histoire des sept dernières années, nous reconnaissons que la majorité du pays avait dû vouloir prendre pour guides les chefs de l'opposition, parce qu'ils se présentaient comme également ennemis et des excès du pouvoir, et du désordre que l'on s'imaginait à tort être inhérent aux sociétés démocratiques. Nous disions qu'entre l'opposition consciencieuse et nous il n'y avait qu'un malentendu, ou tout au moins qu'une question de temps et d'opportunité.

Le *Journal des Débats* dit, en parlant du parti radical: « Sa position est nette et toute simple. Personne n'a à lui demander des explications et des professions de foi; ses sentiments sont connus: il n'en a rien rétracté, rien adouci. » Si l'on veut bien faire de nous cet éloge, que du reste nous croyons mériter, il n'en est pas de même lorsqu'on parle de ceux à qui nous nous sommes joints dans un comité d'élections. On leur demande comment ils acceptent le concours d'hommes qui ont la réputation d'être fort peu constitutionnels.

Certes, nous ne prétendons pas dicter à l'opposition le langage qu'elle doit tenir: il se peut même que quelques-uns de ses membres ne comprennent pas comme nous la position de leur parti, et qu'en conséquence leur réponse aux accusations des *Débats* soit toute différente de celle que nous ferions. Mais voici, ce nous semble, ce que nous pourrions dire si, après être restés sept ans dans cette attitude peu nette que l'on a reprochée au côté gauche, nous nous étions enfin résolus, non pas à prendre une couleur tranchée, mais à accepter pour compagnons de travaux les hommes qui ont cette couleur; nous dirions aux gens du pouvoir:

« Si nous faisons un pas aujourd'hui vers vos irréconciliables ennemis, c'est vous qui l'avez voulu, car nous étions tout disposés à avoir en vous autant de confiance qu'ils nous inspiraient d'appréhension. Nous nous étions jetés entre vos bras, tant était grande l'horreur que nous éprouvions pour l'anarchie et le désordre. Tout pleins des tristes souvenirs de la première révolution, nous ne redoutions d'excès que de la part des éléments populaires.

« Est-ce notre faute ou la vôtre si nous n'avons pas tardé à voir que les excès le plus à redouter n'étaient pas les excès populaires? Est-ce notre faute si depuis sept ans vous n'avez pas laissé passer une seule erreur, une seule imprudence de vos ennemis, sans en faire à l'instant le prétexte d'un attentat contre la liberté? Nous voulions l'ordre avant tout, et vous nous l'aviez promis; nous voulions que la France fût respectée au dehors; nous avions laissé tomber la branche aînée parce qu'elle était convaincue à nos yeux de connivence avec l'étranger, et nous pensions que votre gouvernement se maintiendrait à cet égard dans une noble attitude d'indépendance; nous voulions que votre avènement au pouvoir servit à ménager sans trouble la transition toujours si difficile du privilège à l'égalité.

« Au lieu de cela, votre conduite vis-à-vis des étrangers a été la continuation de celle que tenaient vos devanciers, si même elle n'a pas été plus mauvaise. Dans les affaires d'Afrique, vous avez montré moins de dignité nationale que M. de Polignac lui-même; vous avez laissé périr tous nos alliés; vous avez tenté de rétablir les anciens apanages, malgré vos promesses solennelles; vous avez enlevé au jury la connaissance des délits de presse; vous avez sans cesse grossi le budget, et les fonds de la police secrète se sont chaque année accrus entre vos mains.

« Parlant toujours de prospérité matérielle, vous n'avez rien fait de ce qui pouvait donner la vie à notre commerce et à notre agriculture. Vous nous promettez des routes et des canaux, et vous ne faites ni canaux ni chemins de fer, parce que vous vous obstinez à maintenir une loi électorale en vertu de laquelle les députés ne sont que les agents d'affaires d'une localité, et que les localités jalouses les unes des autres ne peuvent s'accorder sur ce qu'exige le bien public. Dans vos rapports avec nos voisins, vous ne vous êtes jamais occupés de intérêts de famille, et vous avez négligé partout ce qui pouvait être avantageux à nos transactions commerciales. Enfin, vous avez sans cesse déclamé contre les souvenirs de la révolution, vous avez peint les démocrates comme des hommes de sang et de violence, et vous avez égorgé des femmes et des enfants dans les rues de Lyon et de Paris.

« Quand nous avons vu toutes ces choses, nous avons com-

me objet dans lequel elle pût s'envelopper, et trouva le drap mortuaire dans lequel on l'avait apportée sur le brancard. Elle s'en couvrit; la chaleur ranima ses forces. La lune jetait une vive clarté. Elle s'agenouilla devant la fenêtre, en s'écriant: « Sainte mère de Dieu, dont l'image est placée dans l'église, je ne puis en ce moment me prosterner devant ta statue bénie; mais ta figure est douce et brillante comme celle de la lune. Je m'imagine que c'est toi qui me regardes ainsi avec bienveillance du haut du ciel!... Sainte Marie, sauve-moi! »

En finissant cette prière pleine d'onction, elle se releva et se rapprocha de la porte en recueillant toutes ses forces pour l'ouvrir. Quelle fut sa joie quand elle s'aperçut que la porte n'était que poussée! Reichmuth se précipita dans l'église; mais elle ne put aller au-delà du maître-autel: le froid de la mort parcourait ses membres; elle craignait de s'évanouir. Elle se rappela, comme par une inspiration d'en haut, que les prêtres avaient coutume de placer derrière l'autel le vin qui servait à la célébration des saints mystères. Elle y alla, leva le couvercle du vase d'argent, et y trouva assez de la généreuse liqueur pour ranimer ses forces défaillantes. Personne, depuis long-temps, n'avait reçu le saint-sacrifice de la communion avec plus de ferveur et de piété qu'elle en ce moment. Elle sentait la vie revenir dans ses veines. C'est alors que son époux l'avait retrouvée. Quant à lui, la terreur que lui avait d'abord inspirée cette apparition avait été courte: il revint bientôt à lui, et réchauffa avec bonheur sa femme bien-aimée dans ses bras.

Adocht prit les mesures les plus convenables pour la conduire avec prudence chez lui. Il lui était facile de cacher la véritable cause du salut de sa femme. Sa joie fut grande le lendemain quand le médecin déclara que tout danger avait cessé. Il ne lui était pas possible de rester irrité contre le pauvre Bolt, dont le crime avait eu des suites si heureuses. Mais Bolt était pour lui un juge plus sévère que le bourgeois lui-même; il renonça à ses fonctions, ne voulant plus rentrer dans l'église comme fossoyeur. Reichmuth prit soin de sa femme, et Adocht de lui. Tous deux présentèrent son enfant au baptême. Quel ne fut pas le bonheur qui remplit leurs âmes, lorsque

pris que l'élément monarchique n'était pas non plus exempt de troubles et de calculs passionnés. Nous avons voulu résister à la pente dans laquelle il voulait nous entraîner; alors vous nous avez appelés ennemis de la royauté. Eh bien! nous n'avons nous le repousser aucune force ni aucune lumière pour en appeler au pays. Voici que des élections se préparent, et le pouvoir les a provoquées demande partout qu'on lui envoie les hommes qui ont amené la France au point de déconsidération et de misère où elle se trouve aujourd'hui. Unissons-nous instant à tous ceux dont les intentions sont pures: gardons-nous de repousser ceux qui sont trop loin du pouvoir pour être dangereux.

Voilà, ce nous semble, ce que l'opposition pourrait se dire à elle-même et répondre aux reproches qu'on lui fait d'abandonner le drapeau monarchique.

Si plus tard elle s'éloignait davantage encore du pouvoir qu'elle a intronisé, si jamais elle faisait divorce avec lui, ce ne serait pas elle qui l'aurait voulu, mais les serviteurs de la couronne, qui se seraient chargés eux-mêmes de démontrer la nécessité d'une séparation irrévocable. (National.)

ELECTIONS.

M. le marquis de Clermont-Tonnerre s'est décidé à quitter la partie à Amiens. M. Blin de Bourdon sera le seul candidat légitimiste. M. Gauthier de Rumilly se met aussi de la partie; ce serait un bon choix. M. de Rumigny, aide-de-camp du roi, se porte également candidat; ce serait, s'il arrivait à la chambre, un heureux solliciteur, et non pas un membre indépendant.

A Abbeville, M. Renouard court grand risque d'être mis de côté pour MM. Carpentier ou Rendoing.

A Doullens, M. de Berville, avocat-général à la cour royale, compte un assez grand nombre de partisans, mais c'est un magistrat amovible!

L'arrondissement de Vienne (Isère) remplacera indubitablement M. Jacquier de Terre-Basse, l'une des nullités les plus ignorées du centre, par M. Villars, membre distingué du conseil-général. M. Duchesne sera réélu faute de concurrent.

— A Troyes, M. Delaporte n'est pas, comme on l'a dit par erreur, le candidat de l'opposition. Bien qu'il se porte le concurrent de M. Stourm, candidat de l'opposition, il est lui-même de l'opposition; mais on croit que M. Stourm l'emportera.

— A Orléans, les légitimistes donneront leurs voix à M. Henri de Larochejacquelin.

A Pithiviers, MM. Dumesnil et Lajeune sont les candidats opposants. M. Martin Doisy, intrépide joueur que son échec à plat à Montargis n'a pas encore dégoûté des candidatures, se dit le candidat doctrinaire; mais il paraît qu'il n'aura que sa propre voix, et qu'il est tout seul à se recommander aux électeurs.

M. Martin Doisy est l'un des *mamelucks* de M. Guizot.

A Joigny, c'est, par un singulier hasard (si c'est un hasard), M. Linguet, l'auteur ou le rédacteur de la *Liste civile dévoilée*, qui sera le concurrent de M. Cormenin. Si M. Linguet doit recevoir près des électeurs un échec semblable à celui que lui a fait éprouver le député de l'extrême gauche, nous lui conseillons fort d'éviter cet affront.

Faits Divers.

Le chemin de fer qui s'élance des hauteurs de St-Waast-la-Haut (banlieue de Valenciennes), au rivage de Denain, est aujourd'hui terminé pour la moitié du parcours. On peut juger maintenant du soin tout particulier avec lequel il a été établi, et l'on pourrait dire du *luxe de solidité* qui lui est donné.

Dans aucun chemin de fer d'Angleterre, de Belgique et de France on n'a apporté autant de précautions dans les travaux préparatoires qu'il en a été pris par la compagnie d'Anzin. On sait avec quelle perfection cette riche société exécute ses travaux: ceux-ci seront durables et pourront servir de modèles à toutes les communications de ce genre que les progrès de l'industrie vont sans doute faire ouvrir autour de nous.

Les travaux d'un chemin de fer sont plutôt en dessous du

faible, vous m'avez enterrée vive. J'étais au point de défaillir; mais quelques gouttes de ce vin m'ont ranimée. Conduis-moi chez toi, cher Adocht! Je ne suis pas morte, je ne suis que faible, et si tu ne me prends en pitié, je meurs! — Adocht se précipita vers l'autel et saisit dans ses bras tremblants d'émotion sa femme qui revenait à la vie d'une manière si miraculeuse.

Après la fuite de Bolt, Reichmuth s'était, en effet, réveillée de sa léthargie, et avait passé quelques moments terribles. Avant de savoir au juste où elle était, elle avait, en agitant ses bras tremblants, renversé la lanterne laissée par le fossoyeur, et elle s'était retrouvée dans l'obscurité. Elle tâta autour d'elle; mais, au lieu de trouver des draps chauds, elle se sentit enveloppée dans de la soie. Elle toucha sa tête, et y trouva les ornements dorés dont on l'avait parée. Elle ne savait que penser. Les ténèbres étaient profondes. Après un nouvel examen de tout ce qui l'entourait, elle reconnut enfin qu'elle reposait dans un étroit cercueil. En ce moment, les nuages qui couvraient le ciel se séparèrent et laissèrent passer les pâles rayons de la lune qui vinrent frapper les étroits créneaux de la voûte, et s'y frayèrent un passage. Reichmuth comprit alors avec terreur où elle était: elle se leva, et parcourut le cloître en le remplissant de ses cris de détresse. L'effroyable pensée d'avoir été enterrée vivante lui vint à l'esprit, et surtout la crainte de mourir d'inanition et de passer ses dernières heures au milieu de tous ces cadavres, portèrent au comble son désespoir. Bolt, dans sa frayeur, avait fermé la porte. Elle savait que ses cris ne pourraient être entendus. Les vitraux étaient trop élevés pour qu'elle pût y atteindre; et, d'ailleurs, ils donnaient sur un endroit où jamais il ne passait personne. Suivant toute probabilité, on ne visiterait pas les tombeaux avant quelques jours, et dans l'intervalle il fallait mourir! Reichmuth se tordait les mains de désespoir. Ses yeux parcouraient avec horreur cette longue suite de cercueils en plomb, ces murs noircis par la fumée des torches funéraires. Le seul plaisir, la seule consolation qu'elle entrevoyait, étaient de retracer l'histoire de ses souffrances sur les planches de son cercueil à l'aide de longs clous. Le froid des tombeaux commençait cependant à la glacer; elle chercha quel-

quize jours après, dans un bel après-dîner, ils présentèrent à l'église ce joli enfant! Il y avait fête à la cathédrale pour cette cérémonie, l'orgue retentissait sous la voûte, des rameaux verts décoraient les piliers, l'église était remplie des habitants de la ville. Les deux époux rendirent grâce à la Providence, et résolurent de ne pas abandonner leur jeune pupille, dont la naissance avait sauvé Reichmuth. C'est ainsi que la triste cérémonie d'un enterrement fut remplacée par la joyeuse solennité d'un baptême. Adocht, ce jour-là, n'épargna pas son vieux vin du Rhin: il en fit porter plusieurs pièces sur la grande place, et les fit mettre en perce afin que le peuple prit part à sa joie. (Revue du XIX^e siècle.)

SICILE.

UNE DEMANDE EN MARIAGE.

Palerme, 10 septembre.

« . . . Les journaux politiques vous ont déjà entretenus des scènes de désolation et de carnage qui ont ensanglanté Palerme. Moi-même, en ma qualité de médecin, j'ai été plus d'une fois forcé de jouer un rôle bien dangereux dans ces deux événements. Je me bornerai à vous rendre compte d'une aventure qui m'est arrivée il y a quelques jours.

« Le 4 septembre, onze heures venaient de sonner à la cathédrale, quand je reçus un billet qui m'appelait en consultation chez M. le comte de C... qui avait éprouvé une attaque subite de choléra.

« Le ciel était couvert, aucune lanterne n'était allumée. Les rues, autrefois si peuplées et si bruyantes, restaient désertes, le silence sinistre qui régnait dans toute la ville n'était interrompu que par les cris sauvages d'un homme ivre et le lointin frémissement des charrettes qui portaient au cimetière les victimes de la journée. Je me tenais au milieu de la rue, précaution nécessaire, quoique souvent inutile, contre une attaque imprévue, et je venais d'entrer dans une ruelle obscure, non loin de la Piazza-Maria, lorsqu'une voix plaintive frappa mes oreilles et me fit frémir. Je regardai d'où venaient ces plaintes,

au jour ; c'est surtout dans le bon établissement du chemin de fer que consistent son mérite, sa régularité et sa solidité. On a particulièrement vers ce point essentiel qu'ont été les efforts des directeurs des travaux de la com-

On du chemin a été partout damé à force dans les et par couches successives dans les remblais ; on même servi d'un rouleau d'une dimension et d'un poids pour opérer partout également. Cette précaution jusqu'à présent été prise nulle part avec ce soin mé-

Les rails qui soutiennent les rails sont en pierre et non en bois ; ils reposent sur un fond épais de matériaux secs et sont accessibles aux effets de la gelée, du dégel et de l'hu-

Les rails sont d'une perfection mathématique, et les rails de terrassements sont coquets et parés.

Les rails de locomotives ont été faits sur la partie achevée du chemin. On désirait qu'on inventât des locomotives simples que celles usitées sur le chemin de fer de St-Étienne, où l'on est obligé de faire suivre chaque convoi une locomotive de rechange dans la crainte de quelque avarie. En effet, plus il y a de complication dans les rails, plus il y a matière à trouble et déviation : cette complication augmente aussi le poids des locomotives et nécessite une partie de la force motrice.

On mettait le vœu qu'une rotation immédiate fût trouvée pour simplifier les machines à traction. Eh bien ! cela a été fait à Denain et essayé avec succès le 14. Ce sera donc à notre pays qu'on devra ce nouveau progrès industriel. (ECHO de la Frontière.)

Un courrier extraordinaire est parti le 14 au soir du ministère des affaires étrangères pour l'ambassade d'Espagne.

On continue à s'occuper beaucoup de négociations qui ont été entamées dernièrement dans le but d'arriver à un compromis entre le ministère et un personnage politique dont l'éloignement cause de grands regrets aux Toulonnais. Le cabinet du 15 avril s'efforce de rendre ces regrets moins amers et de transiger avec ses propres répugnances. Flatte de la médiation d'un auguste conciliateur, M. Guizot a été, nous assure-t-on, d'une générosité chevaleresque. On ne lui demandait que de la neutralité, il a mis sa plume à la disposition du ministère ; on lui offrait un portefeuille après les élections, il l'a refusé. Il n'a rien dit à ses amis ; il a demandé l'appui du pouvoir pour ses candidatures, et, sous cette condition, il a renoncé à toute hostilité.

Il y a là-dessous quelque arrière-pensée !

Bien qu'on paraisse tenir beaucoup à éloigner de la célébration du mariage de la princesse Marie toute idée de pompe, elle aura cependant plus de trois cents invités privilégiés. Ce qui a fait insister sur la dénomination de fête de famille, ce sont d'abord de certaines considérations diplomatiques ; c'est ensuite la grande quantité de sollicitations parvenues de toutes parts, et si diverses qu'il est impossible de les satisfaire toutes.

La pairie, le haut commerce, la haute magistrature, les hauts grades de la garde nationale seront représentés aux fêtes nuptiales de Trianon.

Avant-hier matin, l'un des omnibus qui suivent la ligne de Versailles avait amené à la porte Maillot un jeune homme paraissant avoir vingt-cinq ans, et qu'accompagnait une jeune femme de quelques années plus jeune que lui. Après une attente de quelques heures dans le bois de Boulogne, ces deux individus entrèrent chez un des restaurateurs qui sont établis au bois, et se firent servir à déjeuner. Vers la fin du repas, le garçon du restaurant entendit le jeune homme se lever et s'exprimer avec énergie, en reprochant à son hôte l'infidélité dont il croyait avoir à se plaindre. A ce moment un coup de feu partit.

Le garçon, ne doutant plus qu'une catastrophe n'ait eu lieu, se hâta d'appeler les deux gendarmes qui sont ordinairement de planton à la porte Maillot ; tous montèrent et entrèrent dans la chambre, où ils aperçoivent la jeune femme étendue par terre et baignée dans son

Le garçon, ne doutant plus qu'une catastrophe n'ait eu lieu, se hâta d'appeler les deux gendarmes qui sont ordinairement de planton à la porte Maillot ; tous montèrent et entrèrent dans la chambre, où ils aperçoivent la jeune femme étendue par terre et baignée dans son sang. Surpris, mais non déconcerté par cette arrivée subite des gendarmes, le jeune homme s'arma d'un second pistolet et menaça de faire feu ; puis, profitant du premier moment d'hésitation que cette menace a causé, il place le canon d'un autre pistolet dans sa bouche et se tue. Comme il n'avait sur lui aucun papier qui pût le faire reconnaître, on a dû le transporter à la Morgue ; sa bourse contenait une somme de 76 fr. La jeune dame respirait encore ; on s'empressa de la porter à l'hospice Beaujon. La balle l'avait frappé au sein.

COLONIE D'AFRIQUE.

NOUVELLES DE L'EXPÉDITION DE CONSTANTINE.

Le bateau à vapeur *l'Achéron*, arrivé hier de Tunis, n'a pas touché à Bone, ainsi qu'il aurait pu le faire, et nous sommes sans nouvelles directes de l'expédition de Constantine. Mais à Tunis on savait déjà, au départ de *l'Achéron*, le 11, que nos troupes étaient arrivées devant Constantine le 7, et que la canonnade se faisait entendre depuis cette époque.

Voici ce que nous avons trouvé dans quelques lettres écrites de Tunis le 11. Quoique les récits des Arabes soient exagérés, on a pu cependant y démêler la vérité ; car le fait le plus important, c'est l'arrivée des troupes devant Constantine et le commencement du siège.

(Correspondance particulière du Toulonnais.)

« Tunis, le 11 octobre.

« Un navire, qui a quitté Bone le 5, nous apprend en arrivant ici que l'armée expéditionnaire, commandée par M. Darnérou, s'est mise en marche pour Constantine le 1^{er} et le 2, mais qu'on n'avait plus eu de ses nouvelles. D'autres navires sont arrivés du 5 au 10, et n'ont pu nous donner aucun détail ; car on ne savait rien à Bone, si ce n'est que la colonne avait, au dire des Arabes, continué sa marche à petites journées, et qu'il était probable qu'il n'y aurait d'affaire importante qu'au camp de l'aga, placé à quatre lieues en avant de Constantine.

« Ici, nous avons également des récits faits par les Arabes, et malgré les erreurs qu'ils peuvent propager, je vous les envoie ; vous en ferez usage si vous le jugez convenable.

« Le 8, une caravane, arrivée d'une tribu établie à 15 lieues ouest de Tunis, a annoncé qu'une armée française, forte de 20,000 hommes et d'immenses bagages, et occupant dans sa marche une étendue considérable de terrain, avait bivouaqué 3 jours auparavant à une journée de Constantine, au pied des monts Mouelha, et que, pendant une grande partie de la journée du 5, on avait entendu la canonnade.

« Le lendemain, des gens venant de 7 lieues de Constantine, et appartenant à une tribu placée sur la route qui conduit d'ici à cette ville, assurent avoir entendu, pendant toute la journée du 6, une très-vive canonnade ; des Arabes venus dans leur tribu ont vu, assurent-ils, l'armée française aux prises avec l'armée du bey, à 4 lieues de Constantine ; ils ignorent ce qui s'est passé et si nos troupes ont avancé ce jour-là. Nous pensons que cette bataille s'est donnée au camp de l'aga. Les Arabes ajoutent que le même soir 5 à 6,000 hommes de cavalerie arabe étaient allés camper sur la route de Tunis.

« Enfin, aujourd'hui, on annonce, toujours au rapport des Arabes, que la ville de Constantine est investie par nos troupes, et que le bey, à la tête de 6,000 cavaliers et 8,000 fantassins, avait ordonné pour le lendemain une attaque générale pour faire lever le siège.

« Quelques personnes ont demandé au consul français s'il savait quelque chose de positif : il a répondu qu'il avait interrogé un grand nombre d'Arabes venant de l'intérieur, mais qu'il ne croyait pas pouvoir compter sur l'exactitude des détails qui lui avaient été donnés ; qu'il croyait pouvoir assurer cependant que l'armée était arrivée devant Constantine après deux combats des plus acharnés, dans lesquels les Arabes avaient perdu beaucoup de monde.

« Voilà tout ce que j'ai appris. »

Les récits des Arabes de Tunis ne paraissent pas dénués de fondement. On a dû voir, en effet, par l'itinéraire que nous avons publié dans le *Toulonnais* du 24 septembre, que l'armée expéditionnaire devait bivouaquer, le second jour de la marche, sur l'Oued-Zenati, tribu des Bil-Aouchet, à 10 lieues de Constantine ; le troisième jour, à la colline Zelzouf, sur le territoire de la tribu des Arib-el-Bey, à 6 lieues de Constantine, 5 lieues de la route de Tunis et 25 de Tunis. Le quatrième jour de marche, c'est-à-dire le 6 octobre, en supposant que les premières brigades aient perdu un jour à tracer des routes et à attendre la dernière brigade, a dû avoir lieu la bataille dont les Arabes ont parlé ; l'armée était alors arrivée devant le camp de l'aga, et il se pourrait qu'elle ait été arrêtée là pendant une journée : elle ne serait alors arrivée devant Constantine que le 7 ou le 8. La vive canonnade que l'on a entendue pendant ces deux jours prouverait que le bey Achmet a cherché à défendre les approches de Constantine.

« Je me rapprochai de la jeune fille. Déjà elle avait saisi un des instruments de ma trousse, que j'avais déposée près d'elle pour la panser... et elle voulut s'en frapper. Je fus forcé d'employer la violence pour lui arracher cette arme... et je parvins enfin à calmer son désespoir. L'état de cette malheureuse ne me permettait pas de la quitter un instant, et je pensai que ma présence était plus nécessaire près d'elle que près de M. le comte C... qui déjà avait autour de lui les principaux médecins de Palerme.

« Quand elle me parut plus calme, je l'interrogeai sur les causes de son désespoir. Après bien des larmes et des hésitations, elle consentit à parler, et voici ce que j'appris d'elle :

« Son père, Domenico di Marco, ancien militaire, veuf depuis plusieurs années, vivait avec sa fille Emilia d'une modique pension qui, jointe à une petite fortune, lui procurait une honnête aisance. Emilia reçut une éducation au-dessus de sa position, et l'affection de son père concentrée sur ce seul enfant n'épargna rien pour cultiver ses talents.

« Emilia allait depuis quelque temps prendre des leçons de dessin chez un peintre de la ville, et ce fut là qu'elle connut un jeune sculpteur, Antonio Martinelli, âgé de 30 ans, né dans l'île de Stromboli, et ancien partisan du parti des frères Cappelzoli. Le caractère passionné de cet homme plut à Emilia ; elle écouta ses déclarations, et finit elle-même par accepter ses vœux, mais sous la condition qu'il se présenterait chez son père et la demanderait en mariage. Ivre de joie, Antonio accourut chez le père d'Emilia et lui fit l'aveu de sa passion pour sa fille.

« Le vieux di Marco, homme brusque et fier, cherchait un gendre parmi les grands du pays, et il croyait sa fille digne d'un roi. Aussi accueillit-il très-froidement les propositions du sculpteur, et lorsque celui-ci l'assura que sa position momentanément précaire changerait tôt ou tard par la mort d'une tante dont la fortune lui appartenait, Marco répondit avec un rire sardonique : *Signor, non c'è premura* (Monsieur, il n'y a rien qui presse), et il voulut le congédier.

« Antonio, furieux de ce mépris, persista avec vivacité, et

Le prochain courrier, attendu avec une bien grande impatience, nous apportera sans doute des détails plus précis.

On vient de nous communiquer une lettre de Tunis, dans laquelle nous avons puisé les nouvelles suivantes :

« Des Arabes de Constantine ont quitté cette ville à la nouvelle de l'approche de l'armée française : ils se sont réfugiés d'abord dans les tribus voisines, puis à Tunis. Ils annoncent que la plus grande agitation régnait dans la ville ; la population est en butte aux mauvais traitements des Turcs auxiliaires qui agissent tout comme s'ils étaient dans une ville conquise ; ils commettent les plus grandes exactions et maltraitent les individus qui sont soupçonnés d'avoir de la fortune et le désir que les portes soient ouvertes aux Français.

« Un assez grand nombre de familles se sont réfugiées près du désert, emportant tout ce qu'elles ont pu arracher aux Turcs de l'intérieur de la ville et aux cavaliers d'Achmet qui se tiennent au dehors. Le mécontentement est à son comble.

« On pense que Constantine pourra se défendre assez longtemps et que l'armée française a besoin d'élever des retranchements sur le front de bataille faisant face à la campagne pour résister aux attaques vives et fréquentes des Arabes. Quant à Achmet, il ne s'enferme pas dans la ville ; il tient la campagne avec une armée de 12 à 15,000 hommes dont 3,000 fantassins réguliers. »

Extérieur.

(Correspondance particulière du Censeur.)

NOUVELLES D'ESPAGNE.

MADRID, 5 octobre. — La commission électorale a présenté, dans la séance du 5, son rapport sur la dépêche du gouvernement relative aux événements de Cadix. La commission est d'avis que cette affaire doit être décidée par les cortès prochaines, et que la dépêche doit être renvoyée au gouvernement pour qu'il fasse exécuter la loi électorale. Ce rapport a été adopté.

D'après *l'Espagnol*, on assurait que le député Mon serait nommé ministre des finances.

Un ordre du chef politique de Cadix, du 25, porte que les élections de cette ville sont suspendues jusqu'à ce qu'on ait reçu une réponse du gouvernement à cet égard.

PAR VOIE EXTRAORDINAIRE. — Un courrier, parti de Madrid le 8, nous apporte les journaux du 7 et deux lettres du 8. Ce qu'ils contiennent de plus intéressant, c'est le document suivant relatif à la dernière victoire remportée par les corps d'Espartero et de Lorenzo contre le prétendant :

MINISTÈRE D'ÉTAT.

Madrid, 8 octobre 1837.

Le gouvernement vient de recevoir à l'instant une communication du comte de Luchana annonçant le succès que les armes nationales ont remporté sur les carlistes commandés par le prétendant en personne, dans la ville de Retuerta, le 5 courant. Les carlistes ayant attaqué les positions que le général Lorenzo occupait, celui-ci se soutint contre tout le gros de la faction avec une admirable bravoure, jusqu'à ce que, le général Espartero étant arrivé avec sa brillante division, l'ennemi fut repoussé, chassé de ses positions avantageuses, et poursuivi avec ardeur jusqu'à Santo-Domingo, où il s'est réfugié après avoir laissé le terrain jonché de morts et plusieurs centaines de prisonniers. Au moment où le comte de Luchana écrivait cette communication, la poursuite continuait, et il se promettait de très-heureux résultats. Le chef, GABRIEL-JOSÉ GARCIA.

Une lettre particulière, en parlant de l'affaire du 5, à Retuerta et à Bobadillas, porte le nombre des carlistes morts à 700 et un plus grand nombre de prisonniers, en ajoutant que le prétendant a dû cette fois son salut aux accidents du terrain et à l'épaisseur des bois de chênes verts qui couvrent le pays. Du côté des constitutionnels, on compte une perte de 250 hommes tués et blessés.

L'Eco del Comercio assure que l'évêque d'Albaracin a été passé par les armes, et que 1,500 prisonniers carlistes sont entrés à Cuenca. La *Gazette officielle* parle de la capture d'un colonel des factieux qui intriguait aux environs de la capitale.

BURGOS, 4 octobre. — Le comte de Luchana était à Luind et occupait les environs avec 40 bataillons et 2,100 chevaux. Lorenzo, Carondelet, Buerens et Friarte étaient à la tête des divisions de l'armée.

Le colonel José Cova est arrivé hier de Lerma avec deux bataillons du régiment du prince, deux de Soria, et 260 chevaux du 1^{er} léger. Ils partent aujourd'hui pour Briviesca et se rendent à Logrono pour s'emparer des gués de l'Ebre.

Le prétendant occupait Cavarrabias et les villages situés près de la Sierra avec 700 chevaux. Suivant les rapports des déserteurs, il paraît que les Navarrais, ceux d'Alava, de Guipuscoa et de Biscaye, sont dans un état d'insubordination complète et veulent retourner dans leur pays ; mais ceux de la Castille ne veulent

Marco, lassé enfin de son insistance et le repoussant de la main, lui dit : « *Uno cenciájulo* (un chiffonnier) comme vous n'aura jamais Emilia. »

« A ce geste, à ce mot, Antonio, dont le caractère emporté avait eu jusque-là quelque peine à se contenir, répond qu'il aura Emilia malgré son père. Une scène violente s'engage alors entre eux... Emilia, qui était dans une pièce voisine, accourt au moment où Antonio, armé d'un stylet, se précipite sur son père, qu'elle cherche à couvrir de son corps. L'arme déchire la poitrine d'Emilia... La vue de son sang jette Antonio dans un accès de folie furieuse ; il s'empare d'une carabine qui était près de lui, et d'un coup de crosse il ouvre le crâne de Marco qui tombe inanimé.

« Lorsque Emilia revint de son évanouissement, elle se trouva seule avec le cadavre de son père, et elle se traîna jusqu'à la porte de la rue pour demander du secours.

« C'est alors que je l'avais rencontrée.

« Lorsque Emilia eut terminé ce récit, vingt fois entrecoupé par ses sanglots, elle tomba dans une morne stupeur, et il me fut impossible de lui arracher un mot de plus.

« A la pointe du jour, j'appelai deux paysans qui passaient dans la rue : le bruit de cet événement ne tarda pas à se répandre, et bientôt deux sergents, accompagnés d'une douzaine de soldats, arrivèrent dans la maison. Malgré mes protestations, je fus conduit en prison comme complice du crime qui avait été commis ; j'y restai cinq jours, seul, au cachot, dans la plus grande incertitude de mon sort. Le sixième jour, le geôlier vint me dire que j'étais libre, mais à la condition de payer environ 50 fr. de votre monnaie pour les frais de mon arrestation et de mon séjour. Je ne chicanai pas sur le prix que l'on mettait à ma liberté, et je sortis.

« Le soir même Antonio Martinelli fut fusillé.

« Emilia avait été transportée à l'hôpital ; deux jours après elle est morte du choléra. » (Gazette des Tribunaux.)

aperçut une femme assise sur le seuil d'une maison. En s'approchant d'elle, je l'entendis murmurer : *Dio signore, abbi di me!* et, m'imaginant que c'était une mendicante qui demandait une aumône, je lui jetai quelques pièces de monnaie et je poursuivis ma route. Je n'étais encore qu'à quelques pas de cette pauvre créature, quand un râlement me fit tourner la tête ; je vis cette femme roulant sur le pavé. Je courus à son secours ; elle releva ; elle exhalait un faible soupir, et quelques larmes épaisses et tièdes qui tombèrent sur mes mains me firent comprendre qu'elle était blessée. Je criai à pleine gorge : *Soccorso!* mais personne ne vint.

« Je la traversai des jalouses fermées d'une maison voisine, j'arrivai à la lumière. Je frappai quelques minutes à la porte ; on me menaça d'un coup de fusil, et je fus forcé de me retirer. Un individu arrivait sur le trottoir où je me trouvais ; dès qu'il me distingua, il changea de route. Je courus vers lui, et je lui expliquai mes intentions. « Signor, lui dis-je, j'ai vu une pauvre femme qui se meurt, et... — *Ma che volete che ci faccio?* » (Mais que diable voulez-vous que je fasse?) répondit-il, et il disparut.

« A ce moment une charrette s'approchait lentement, précédée d'un fossoyeur portant une grande lanterne. Moyennant un peu d'argent, il consentit à me suivre, et nous montâmes la rue dans une chambre, au premier étage. A la lueur de la lanterne, je découvris facilement que la blessure n'était que superficielle ; l'évanouissement devait être attribué à d'autres causes. Je pensai la plaie, et quelques gouttes d'eau fortifiante me firent sur moi rappeler bientôt cette malheureuse à la vie.

« Elle était jeune et jolie ; sa mise était assez élégante, mais elle paraissait souffrir. En ouvrant les yeux, elle s'écria douloureusement : *Padre! cara madre!* Et ses yeux se fixaient avec stupeur sur moi. « Où est votre père ? » J'y regardai moi-même, et je vis un homme dont la tête était fracassée. — *Cio è di padre?* dit le fossoyeur, et il porta tranquillement le corps sur un lit ; puis il se retira en me disant avec un juron que ses morts l'attendaient.

pas les suivre. C'est à cette circonstance qu'on attribue le mouvement du prétendant vers la Sierra, et son intention de repasser l'Ebre. Il y est également déterminé par l'approche de la division commandée par Cova, qui va se réunir au général Ulivarri qui est arrivé le 1er de ce mois à Logrono avec le bataillon de Zurbano, deux de Saragosse et 40 chevaux.

Bordeaux, le 13 octobre, 6 heures 1/2 du soir.
Une affaire assez sérieuse a eu lieu le 5 à Retuerta, où le prétendant, après avoir attaqué la division Lorenzo, a été battu et poursuivi jusqu'à Santo-Domingo par ce général et Espartero.

L'ennemi a laissé sur le terrain un grand nombre de morts et de blessés, et beaucoup de prisonniers; les généraux de la reine continuaient à le poursuivre.

La mort du chef Zurbano est démentie; il était le 6 à Logrono, Narbonne, 14 octobre, à 7 heures du matin.

Perpignan, le 13 au soir.
Il y a eu des excès à Barcelone, le 8, pendant les élections du 2^e arrondissement. L'électeur Vehils a été tué. Le gouverneur Puig a annoncé des mesures énergiques pour assurer la liberté des votes.

Le baron de Meer est arrivé à Vich le 9.

Valence était tranquille le 5.

Le 3, le général Riego, gouverneur de Castellon de la Plana, a été tué seul dans une sortie contre 600 carlistes de la bande de Rufo, sa troupe ayant lâché pied, abandonnant 300 fusils.

BAYONNE, 11 octobre 1837. — O'Donnell a obtenu du gouvernement espagnol un à-compte de 4,500 piastres fortes pour ses soldats. Le gouverneur de St-Sébastien nanti de cette somme a voulu la répartir entre les régiments espagnols et anglais: ces derniers se sont révoltés. On est parvenu cependant à en enfermer trois compagnies dans le château, où 50 hommes ont été condamnés à deux ans de prison à Santona.

MADRID, 7 octobre. — Les derniers rapports reçus de l'armée sont favorables. Espartero, laissant la moitié de son armée sous les ordres de Lorenzo, suivait de près le prétendant: il n'en était plus éloigné que d'une lieue et demie, et il annonçait que si l'ennemi l'attendait, il comptait en toute assurance sur un succès.

Tribunaux.

ACCUSATION DE FAUX. — OBSERVATIONS SÉVÈRES DE M. LE PRÉSIDENT SUR LA MISE EN ACCUSATION.

Les nommés Carme, Grimardias et veuve Bouchard comparaissent devant la cour d'assises, sous le poids d'une accusation qui s'est réduite à l'audience à de bien petites proportions, et nous ne signalons cette affaire qu'à l'occasion de l'incident grave qu'elle a soulevé.

Voici en deux mots les faits de l'accusation:

Le nommé Grimardias, après avoir été libéré du service,

voulut se présenter pour remplacer; il alla trouver un agent de remplacement auquel il remit les pièces, qui passèrent ensuite successivement dans les mains de plusieurs autres agents et arrivèrent, en dernier lieu, dans celles de la dame veuve Bouchard et du sieur Carme, son gendre. Ces derniers les déposèrent à la préfecture où l'on s'aperçut qu'elles avaient été lavées, que l'on avait fait disparaître la bifte constatant le refus de Grimardias à un conseil de discipline, et qu'enfin sur le certificat de bonnes vie et mœurs on avait changé la date et mis 1836 au lieu de 1825.

Une instruction eut lieu. L'expert écrivain, M. Oudart, à l'examen duquel les pièces furent confiées, a donné un nouvel exemple des nombreuses erreurs de l'art de l'expertise en écriture. Il a été plus loin que l'accusation et a déclaré que les trois pièces produites par Grimardias étaient fausses. Il a été reconnu depuis que ces pièces étaient sincères. Le rapport de l'expert avait attribué à l'accusé Carme l'altération de la date du certificat de bonnes vie et mœurs.

M. le président procède à l'interrogatoire des accusés.

M. le président: Grimardias, connaissiez-vous l'altération du certificat dont vous étiez porteur?

Grimardias: Non, Monsieur; mes pièces ont passé successivement entre les mains d'un grand nombre d'agents, je n'ai jamais connu leur altération.

M. le président, se tournant vers MM. les jurés: L'impartialité me fait un devoir de vous dire que rien dans l'instruction n'est venu donner un démenti à l'allégation de l'accusé, et qu'aucun indice ne vient à l'appui de l'accusation. Lorsque j'ai examiné la procédure de cette affaire, je n'ai pu m'empêcher de déplorer l'inconcevable légèreté avec laquelle cet homme a été renvoyé devant la cour d'assises; rien n'indique qu'il ait eu connaissance de l'altération de son certificat.

M. l'avocat-général est le premier, nous n'en doutons pas, à regretter la fatalité qui a fait rester les accusés pendant six mois en prison. (Sensation au banc de MM. les jurés et dans l'auditoire.)

M. le président procède ensuite à l'interrogatoire des deux autres accusés. Il résulte des débats que les papiers ont passé dans un si grand nombre de mains qu'il est impossible d'en attribuer l'altération à Carme et à la veuve Bouchard, et qu'aucune circonstance particulière ne peut les faire soupçonner.

M. l'avocat-général Partarieu-Lafosse déclare renoncer à l'audition des témoins, et provoque de la part des défenseurs une semblable renonciation qui ne se fait point attendre. Il prend ensuite la parole et s'exprime ainsi: Messieurs, nous ne pouvons vous donner que l'expression de notre conviction personnelle sur une affaire que nous n'avons connue que par les débats. Nous déclarons abandonner l'accusation.

Me Marchall, avocat de la veuve Bouchard et de Carme, déclare renoncer à la parole.

Me Dubréna fait en faveur de Grimardias de touchantes observations, et termine en ces termes: Par quelle fatalité l'accusé

est-il arrivé jusque devant la cour d'assises? Dès le commencement de l'instruction, il a donné les explications satisfaisantes qu'il vient donner ici; il a justifié par de nombreux certificats de ses bons antécédents, et cependant, lui, sur l'instruction, et cette longue captivité a peut-être ruiné son avenir. Il va être rendu à la liberté, mais il sera sans ressources. Je recommande à votre justice, — permettez-moi de le dire, Messieurs, — à votre charité. (Mouvement d'approbation.)

M. le président, pour tout résumé, donne à MM. les jurés lecture des questions auxquelles ils ont à répondre.

Pendant la délibération, des groupes se forment dans le toire; on y déplore à haute voix le sort de Grimardias. Une personne dont nous ignorons le nom s'approche du défenseur, lui remet quelque argent dans la main, en lui disant: Voilà pour votre client; qu'il vienne me trouver, je lui donnerai de l'ouvrage.

MM. les jurés rapportent bientôt leur verdict de non-culpabilité. Ils l'ont en même temps passer à M. le président une supplique au roi pour qu'il soit accordé un secours en argent au malheureux Grimardias. Avant de se séparer, ils font entre eux une collecte qui a produit 50 francs.

(Gazette des Tribunaux.)

— Le conseil de guerre permanent de la marine a eu à s'occuper, dans sa séance du 12, de deux affaires très-graves. La peine de mort a été prononcée contre deux matelots: le premier, nommé Vinet (Jean-Paul), embarqué sur le vaisseau le *Diadème*, avait déserté après grâce; le second, appartenant à la division des équipages, avait aussi déserté en récidive et après grâce.

Un jeune avocat, M. Laborde, a prêté l'appui de son talent à ces marins; mais toute sa logique, tous ses mouvements oratoires sont venus échouer contre l'évidence des faits. Constatons toutefois la vive impression qu'a produite sur l'auditoire le plaidoyer de M. Laborde.

Les deux condamnés ont 24 heures pour se pourvoir en révision; mais ils ont manifesté l'intention de ne pas avoir recours à ce deuxième degré de juridiction; il faut espérer que le roi usera de clémence à leur égard, et évitera à la population de Toulon le spectacle de deux exécutions. (Toulonnais.)

GRAND-THÉÂTRE.

Mardi 17 octobre 1837. — 1^o LES COMÉDIENS, comédie. — LA LAMPE VEILLEUSE, ballet. — On commencera à six heures 1/2.

GYMNASE-LYONNAIS.

Mardi 17 octobre 1837. — 1^o LES DEUX DIVORCES, vaud. — 2^o ELLE ET FOLLE, vaud. — 3^o M. MOUFFLET, vaud. — On commencera à six heures.

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS VILS, RUE POULAILLERIE, 19.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(3375) Jeudi dix-neuf octobre 1837, à dix heures du matin, sur la place Sathonnay, à Lyon, il sera vendu aux enchères et au comptant des objets et marchandises saisis, consistant entr'autres en bureaux, casiers, poêle fonte, banques, balances, moufle, romaine, moulins à poivre et à café, balais, poivre, moutarde, cruches, ferblanc, quinquet, cassonnade, thé, eau de fleurs d'oranger, amidon; diverses caisses de pâte; quantité d'ustensiles propres à la fabrication du chocolat; une carriole à bras ainsi que plusieurs autres marchandises, épicerie et agencements non détaillés. DELACROIX.

(3374) Le mercredi dix-huit du courant mois d'octobre, à dix heures du matin, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant, sur la place Louis XVI, lieu des Brotteaux, commune de la Guillotière, de divers objets mobiliers, consistant en une commode, un petit secrétaire, une bibliothèque, un bureau, un grand buffet, bouteilles et autres ustensiles de cuisine et autres non expliqués.

(3374) Le mercredi dix-huit du courant mois d'octobre, à dix heures du matin, il sera procédé, à Lyon, sur la place Grôlier, à la vente de divers objets mobiliers, aux enchères et au comptant, consistant en une table, poêle, chaises, fauteuil, placard, marmite, seau et autres ustensiles de cuisine non détaillés.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(3356) A VENDRE. — Maison située à Lyon, rue Juiverie, composée d'un corps de bâtiments sur la rue, ayant caves voutées et trois étages, d'un quatrième étage sur la cour et de trois corps de bâtiments sur la côte St-Barthélemy: le tout du revenu de 5,000 fr. environ.

S'adresser à M^e Ducruet, notaire à Lyon, rue Bombarde, n^o 1.

ANNONCES DIVERSES.

(3351) A VENDRE. — Un fonds de café bien achalandé, situé dans un des faubourgs. S'adresser au bureau du journal.

A compter du 1^{er} novembre 1837,

L'ÉTUDE DE M^e DIDIER,
AVOUÉ,

SERA PLACE DE L'HERBERIE, N^o 3, AU 2^e. (3359)

(3373) Une personne désire trouver une propriété à affermer de la contenance d'environ 200 bicherées. S'adresser au bureau du journal.

(3377)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

7^{me} DIVISION MILITAIRE.

Avis Important

CONCERNANT

L'ADJUDICATION DU SERVICE

DES FOURRAGES

A EXÉCUTER DANS LE DÉPARTEMENT DU RHONE,

Pendant 5 années consécutives,

Du 1^{er} janvier 1838 au 31 décembre 1842.

M. le ministre de la guerre a décidé, le 11 du courant, qu'attendu que les opérations électorales, qui commenceront le 4 novembre prochain, pourraient se prolonger jusqu'au 6 dudit mois, l'adjudication des fourrages n'aurait définitivement lieu que le 15 novembre 1837, au lieu du 6, comme l'avait annoncé le dernier avis; mais que le dépôt de la déclaration de l'intention de soumissionner devrait toujours avoir lieu avant le 22 du présent mois d'octobre.

A Lyon, le 14 octobre 1837.

Le sous-intendant militaire. VERNE.

GRAND BAL DU CIRQUE.

(3364) Le directeur de cet établissement a l'honneur de prévenir le public que, pour cause de réparations nécessaires à l'embellissement de la salle, l'ouverture des bals, qui devait avoir lieu dimanche 15 courant, est renvoyée, sans aucune remise, au dimanche suivant.

Changement de Domicile.

A dater du 23 octobre 1837,

L'Étude de M^e Lafont, avoué,

SERA RUE CLERMONT, N^o 5, AU 1^{er}. (3338)

1 fr. 50 c. a boîte
de 100 pois.

POIS FRIGERIO,

OU

Pois de Garou, composés pour Cautères, par F.-A. FRIGERIO, pharmacien en chef de la Maternité, approuvés par deux Rapports de l'Académie royale de Médecine.

Ces pois, inertes, moyens ou calmants, actifs, s'emploient sans causer la moindre douleur et avec un immense avantage sur tous les pois en usage jusqu'à ce jour. A Lyon, à la pharmacie des dépôts des Célestins. (3004)

PRIX: 1 f. 75 c. LE FLACON. **MAUX DE DENTS** guéris par l'Eau du Dr O'MEARA. ANCIEN PREMIER MÉDECIN NAPOLEON.

Cette eau, autorisée par brevet et ordonnance royale, GUÉRIT à l'instant les maux de dents les plus violents, arrête et détruit la carie, sans odeur désagréable. — Dépôts dans les pharmacies de MM. Verni, place des Terreaux, et André, place des Célestins, à Lyon; Michel, à Tarare; Maritan, à Villefranche: où se vend aussi la Poudre Dentifrice du docteur O'Meara pour blanchir et conserver les dents. — Prix: 1 f. la boîte. (3376)

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang, et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n^o 23, à Lyon. (2886)

Maladies Secrètes et de la Peau.

Le Sirop végétal de Salsepareille, dont deux flacons suffisent pour une guérison radicale, se vend toujours à la pharmacie Courtois, place des Pénitents-de-la-Croix, à St-Clair, près la Banque. (3207)

DÉPURATIF DU SANG.

LE SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE DE QUET est avantageusement connu, depuis nombre d'années, pour la guérison des maladies secrètes récentes ou invétérées, des dartres et autres maladies de la peau.

S'adresser, à Lyon, à la pharmacie QUET, rue de l'Arbre-Sec, n^o 31, ou dans ses dépôts. (Consultations gratuites.) (2683)

Etiquette et cachet
FRIGERIO.